

Bureau International de l'Édition Française

Département Études

Fiche mise à jour par Clémence Thierry

Belgique (2013)

Données générales

Population : 11,14 millions d'habitants (2012)¹

PIB/habitant : 33 700 euros par habitant (2011)²

Langues officielles : néerlandais, français, allemand

Taux d'alphabétisation : 99 %

Production éditoriale

Nombre d'éditeurs actifs

Wallonie

En 2012, l'Association des éditeurs belges (ADEB) comptait 65 éditeurs membres, réalisant un chiffre d'affaires de 229 millions d'euros, en baisse de 4,4% par rapport aux chiffres de 2011³.

Le marché belge francophone dépend fortement des ouvrages étrangers importés (principalement de France) ; ainsi, les ouvrages édités par des maisons belges représentent moins de 30% des achats de livres francophone en Belgique. Les ouvrages provenant d'éditeurs étrangers ont donc une place dominante.

Flandre

En 2011, le secteur de l'édition flamand a réalisé un chiffre d'affaires atteignant 211 millions d'euros. Cela correspond à la vente de 16,1 millions de livres, sans compter la catégorie des livres scolaires et scientifiques⁴.

¹ Source : Banque Mondiale

² Source : Ministère des Affaires Etrangères

³ Source : Association des Editeurs Belges

⁴ Source : Etude de marché 2011 GfK Retail and Technology Benelux (en coopération avec la Fédération flamande de l'industrie du livre (éditeurs, libraires, distributeurs), boek.be).

Les éditeurs les plus importants sont traditionnellement les éditeurs scolaires. On trouve par ailleurs en Flandre de nombreuses filiales de maisons d'édition néerlandaises.

Les entreprises les plus importantes du secteur sont, par ordre décroissant : *WPG Belgium*, *VBK Belgium*, *Lannoo/Meulenhoff*, *Van In* (filiale du groupe finlandais Sanoma), *Wolters Plantin* et *Pelckmans*.⁵

Nombre moyen de titres publiés

En 2012⁶, la production en titres des membres de l'ADEB présente une baisse totale de 3,5% par rapport à 2011 ; cette baisse masque cependant une diminution importante, de 24,2 %, de la production de nouveautés et de 9,8 % de nouvelles éditions. Les réimpressions augmentent en revanche de 16% par rapport à 2011.

Production en nombre de titres (toutes langues confondues, membres de l'ADEB uniquement)

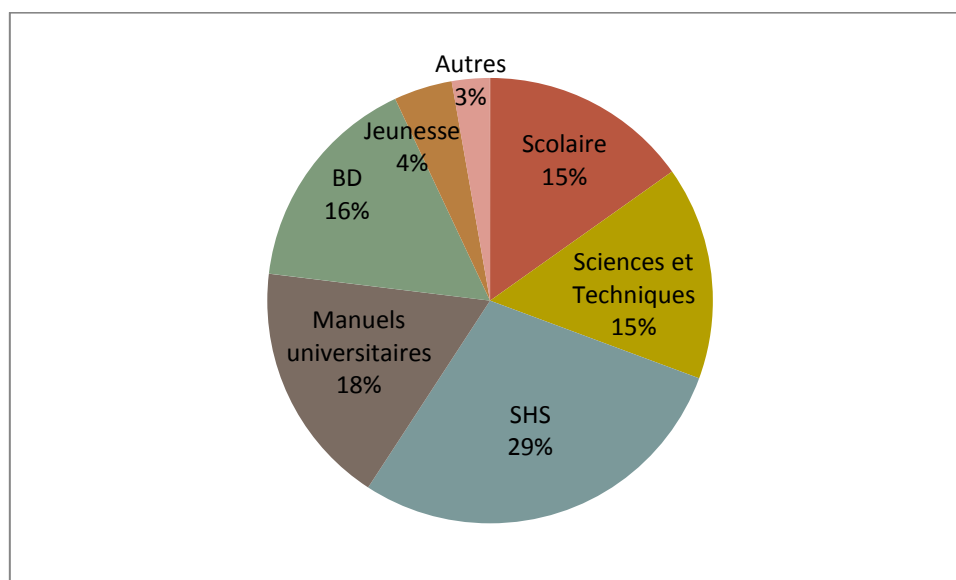
| | 2010 | 2011 | 2012 | 2011-2012 |
|----------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Nouveautés | 3 262 | 4 098 | 3 106 | -24,2% |
| Nouvelles éditions | 2 268 | 1 515 | 1 366 | - 9,8% |
| Réimpressions | 5 495 | 4 850 | 5 626 | +16% |
| Total titres édités | 11 025 | 10 463 | 10 098 | - 3,5% |

Source : ADEB 2013

⁵ Source : Entretien avec Carlo Van Baelen, ancien directeur du Fonds flamand des lettres (Vlaams Fonds voor de Letteren), 11/05/2011.

⁶ Source : Statistiques de production du livre belge de langue française, année 2012. ADEB

Répartition de la production de titres en langue française par catégorie de livre en 2012 (en %)



Source : ADEB 2013

En Flandre⁷

Bon nombre d'auteurs littéraires originaires de Flandre sont édités par des maisons néerlandaises. Les chiffres disponibles regroupent à la fois la Flandre et les Pays-Bas. On estime cependant à environ 3 000 le nombre de nouveaux titres publiés par an par les éditeurs des Flandres.

Production néerlandophone (Flandres et Pays-Bas) selon le type d'édition en 2009

| Catégorie | Nombres d'exemplaires |
|---------------------------------|-----------------------|
| Scientifiques et professionnels | 8 870 |
| Littérature générale | 5 727 |
| Scolaires | 5 581 |
| Livres jeunesse | 4 159 |
| Ouvrages généraux (non fiction) | 2 717 |
| Total | 28 136 |

Source : GfK Retail and Technology Benelux and boek.be

Annuaire qualifié des éditeurs de Belgique

Consulter l'annuaire qualifié des éditeurs belges :
<http://www.francelivre.org/Ressources/Annuaire-professionnel>

Droit d'auteur

La Belgique a signé la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques le 5 décembre 1887.

⁷ Entretien avec Carlo Van Baelen, directeur du Fonds flamand des lettres (Vlaams Fonds voor de Letteren), 11/05/2011.

Ventes

Chiffre d'affaires

Il est intéressant de noter que le marché belge francophone dépend largement de la production d'ouvrages étrangers, essentiellement français. En 2012, 72 % des ventes de livres du marché belge francophone concernent des ouvrages importés⁸. Les catégories d'ouvrages principalement importées sont la littérature générale, les livres jeunesse, les beaux livres et les livres pratiques.

Les éditeurs belges francophones sont également tournés vers l'international dans la mesure où l'export représente 61% de leur activité. Les quatre catégories d'ouvrages qui s'exportent le mieux sont la bande dessinée, le livre jeunesse, les sciences humaines et les sciences techniques. Cependant, les éditeurs belges actifs sont souvent intégrés à de grands groupes internationaux, rendant la distinction éditeur étranger / éditeur belge moins pertinente.

En Flandre, 60 % des livres de langue néerlandaise sont importés des Pays-Bas, représentant ainsi 25% du chiffre d'affaire de l'édition néerlandaise⁹.

Wallonie

Le chiffre d'affaires de l'édition est ventilé selon deux langues de publication principales : 65% des ventes correspondent à des publications en français, 32 % en néerlandais et 2 % dans d'autres langues. En 2012¹⁰, plus de 23 millions d'exemplaires papier ont été vendus – toutes langues confondues – chiffre en baisse de 8,9% par rapport à 2011.

En 2012, le marché du livre « papier » francophone pèse 228,2 millions d'euros (constants) en forte diminution par rapport à 2011. Cela s'explique notamment par une forte baisse de la production de titres en néerlandais ainsi que par la baisse du nombre d'ouvrages francophone exportés.

Evolution du chiffre d'affaires des éditeurs belges

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2011-2012 |
|---|--------|--------|--------|-----------|
| Nombre d'exemplaires vendus (en milliers) | 24 858 | 25 531 | 23 256 | - 8,9% |
| Chiffre d'affaires éditeurs (en millions d'euros) | 237,1 | 239,6 | 228,2 | -4,2% |
| Dont exportations (en millions d'euros) | 106,8 | 109,7 | 105,7 | -3,6% |

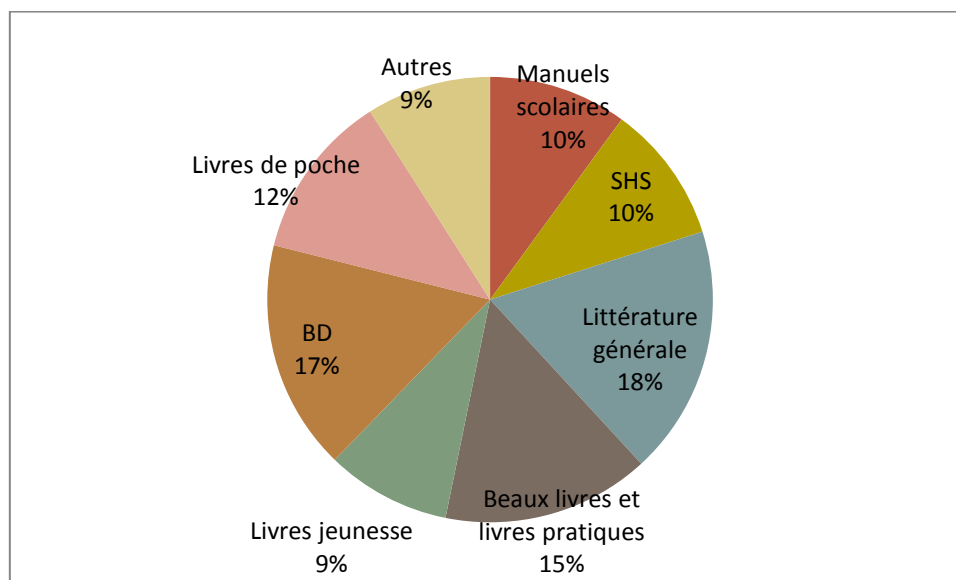
Source : ADEB 2013

⁸ Source : Statistiques de production du livre belge de langue française, année 2012. ADEB

⁹ Source : Ministère de la Culture et de la Communication de la Fédération Wallonie Bruxelles

¹⁰ Source : Statistiques de production du livre belge de langue française, année 2012. ADEB

Ventilation des ventes par disciplines en 2012 (en %)

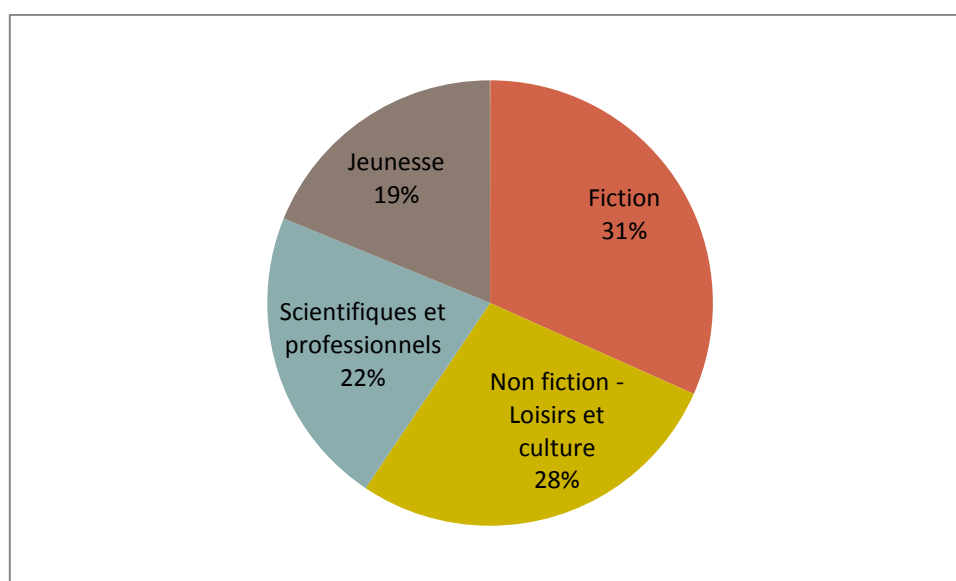


Source : ADEB 2013

Flandre

En 2011, en Flandre, le chiffre d'affaires des éditeurs s'élève à 211 millions d'euros. Cela correspond à une diminution de 1,8% du nombre de livres vendus par rapport à 2010. Cependant, la hausse du prix moyen d'un livre (+2,8%) explique une hausse du chiffre d'affaires du secteur (+1%).¹¹

Répartition du chiffre d'affaires par catégorie d'ouvrages, livres en flamand uniquement (en 2010)



Source : GfK retail; Technology Benelux and Ministerie Van Cultuur Van De Vlaamse Gemeenschap

¹¹ Source : Etude de marché 2011 GfK Retail and Technology Benelux

Livre numérique

Les secteurs de l'édition numérique les plus dynamiques concernent l'édition scolaire, les ouvrages de sciences humaines, le livre jeunesse et la bande dessinée. (ce dernier secteur a vu en 2012 un nombre important d'anciens titres papier être numérisés).

Dans son ensemble, en 2012, l'édition numérique belge en 2012 pèse près de 35 millions d'euros¹². Le chiffre d'affaires de l'édition numérique belge francophone est en hausse dans la mesure où il atteint 9,8 millions d'euros en 2012, soit une augmentation de 7,8% par rapport à 2011.

L'étude IPSOS/ PILEN réalisée en 2013¹³ auprès d'un échantillon de 700 lecteurs belges francophones montre que les trois catégories d'ouvrages les plus lues sous format numérique sont les sciences techniques et médicales, les livres de management/ gestion/ économie et les ouvrages de droit. Seules 2% des personnes interrogées lisent exclusivement sous forme numérique, mais quatre lecteurs sur dix déclarent avoir lu au moins un livre numérique en 2012.

En Flandre, en 2011, 10 717 livres numériques ont été téléchargés légalement. Ces ventes représentent 1% du chiffre d'affaires des éditeurs flamands.

Système de prix

Cas des livres produits en Belgique : politique du prix conseillé

Le prix du livre en Flandre est libre. En Wallonie et à Bruxelles, le système en vigueur est celui du prix conseillé. Dans la réalité, cela équivaut à une liberté de prix.

Le rabais habituel est de 5 à 10 % mais il peut s'élever à 20 % pour certains titres dans les chaînes. Les bibliothèques bénéficient généralement de rabais allant jusqu'à 30 %.

Tant en Flandre qu'en Wallonie ou à Bruxelles, on assiste depuis plusieurs années à des rabais importants sur un très petit nombre d'ouvrages rapidement vendus à certaines périodes-clés de l'année (rentrée scolaire, fêtes de Noël), principalement dans des points de vente de la grande distribution.

Débats sur le prix unique en Belgique¹⁴

Le prix du livre fait l'objet d'importants débats depuis plusieurs années en Belgique. En 2003, un accord est presque né : le prix fixe a été voté à une très large majorité à la Chambre mais a échoué au Sénat. En décembre 2003, une nouvelle proposition de loi a été déposée. Parallèlement, Boek.be (organe regroupant les différents acteurs du livre du côté néerlandophone) a proposé courant février 2004 un "Gentlemen's Agreement", auquel avaient préalablement adhéré les éditeurs, distributeurs et libraires flamands. Selon cet accord, une remise de prix des œuvres était possible à hauteur de 10% durant 6 mois. En 2007, une proposition législative a cherché à instaurer une loi sur le prix unique du livre. Celle-ci aménageait une période de 24 mois après la publication de l'ouvrage pendant

¹² Source : Ministère de la Culture et de la Communication de la Fédération Wallonie Bruxelles

¹³ Source : Observation des marchés numériques du livre, Etude Ipsos Pilen, 2013

¹⁴ Sources : ADEB, EFB, *Le prix fixe du livre en Belgique, histoire d'un combat*, Tanguy Habrand

laquelle le prix indiqué par l'éditeur était fixe, avec une possibilité de remise à hauteur de 10% du prix. A ce jour, aucune de ces initiatives n'a abouti compte tenu de la difficulté de trouver un consensus entre les différentes parties concernées.

Le secteur de la grande distribution¹⁵ est farouchement opposé à l'établissement d'un prix fixe du livre.

Cas des livres produits en France et commercialisés en Belgique : la tabelle

Une particularité du marché belge concerne la tabelle. Il s'agit d'une majoration pratiquée sur le prix des livres importés. A l'origine, cette mesure servait aux distributeurs belges à couvrir les frais de douane et les risques de fluctuation du change entre les francs belge et français. Depuis le marché unique et *a fortiori* depuis la monnaie unique en Europe, la tabelle n'a plus de valeur légale mais a été maintenue par les distributeurs importateurs sous l'appellation de « mark up » contre l'avis du Conseil du livre (avis n°31, mai 2002). Deux distributeurs, Dilibel et Interforum Benelux, dominant le marché du livre francophone belge et fixent le prix de vente des livres distribués en Belgique, justifiant le mark up (qui représente 10 à 17 % du prix du livre) par la nécessité de supporter les coûts de leur structure en Wallonie.

Cette pratique suscite de vives réactions de la part des libraires. Le syndicat des libraires francophones de Belgique (SLFB) a déposé une plainte en 2006 auprès du Conseil de la Concurrence mais est débouté en 2009. La question, loin d'être réglée, a fait l'objet d'une enquête de la Direction Générale de la Culture en Belgique¹⁶.

Prix moyen

En 2012¹⁷, le prix moyen des livres francophones achetés en Belgique est de 12,6 euros – chiffre stable par rapport à 2011.

En Flandre, en 2010, le prix moyen du livre est de 15 euros pour une première édition et de 11,55 euros pour un titre du fonds¹⁸. Pour les livres numériques, les éditeurs flamands conseillent un prix représentant 80% du prix de l'œuvre dans la version papier¹⁹.

Du point de vue du Syndicat des Libraires Francophones de Belgique, la majorité des livres vendus étant d'origine française, l'évolution des prix en librairies suit l'évolution en France, en y ajoutant toutefois le prix du mark-up (voir « système de prix »). Le prix des œuvres françaises est de la sorte majoré d'au moins 10%.

T.V.A.

Il existe une T.V.A. à taux réduit à 6% pour les livres dans leur version papier.

¹⁵ Source : ADEB

¹⁶ Source : *Harmoniser le prix du livre importé de France*, Tanguy Habrand, septembre 2010, étude réalisée pour le service « Promotion des Lettres » de la Direction Générale de la Culture, Ministère de la Communauté française de Belgique, centre d'étude du livre contemporain (CELIC).

¹⁷ Source : Statistiques de production du livre belge de langue française, année 2012. ADEB

¹⁸ Source : *ibid.*

¹⁹ Source : Elke Gunst (2011), "E-books : a new business model for publishers", Mémoire de master (Faculty of Economics and Management, Brussel)

En revanche, les livres en format numérique se voient actuellement appliquer un taux de T.V.A. à 21% . Une proposition de loi instaurant un taux de T.V.A. réduit pour les livres électroniques a été déposée au Sénat en octobre 2010, mais abandonnée. Le conseil du livre de la Fédération Wallonie-Bruxelles a rédigé fin 2011 un avis en faveur de la réduction de la T.V.A. pour les œuvres dématérialisées.

Traductions

Annuaire qualifié des traducteurs

Consulter l'annuaire qualifié des traducteurs de Belgique :
<http://www.francelivre.org/Ressources/Annuaire-professionnel>

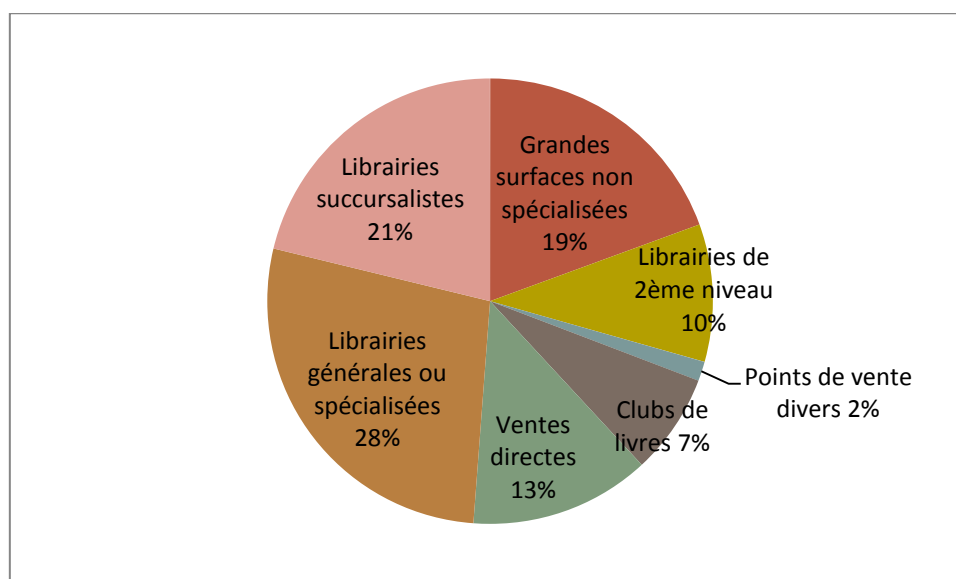
Diffusion

Diffusion marchande

Nombre de librairies francophones

Le Syndicat des libraires francophones de Belgique regroupe de son côté 63 librairies. Les chaînes qui dominent le marché sont Standaard Boekhandel, la FNAC et CLUB.

Ventilation des ventes par canaux de commercialisation en 2012



Source : Adeb 2013

Annuaire qualifié des libraires

Consulter l'annuaire qualifié des libraires de Belgique :
<http://www.francelivre.org/Ressources/Annuaire-professionnel>

Foires et Salons

Foire du Livre de Bruxelles (Francophone)

Chaque année entre février et mars.

Dates 2014 : 20-24 février 2014

Site Internet : www.flb.be

Foire du Livre d'Anvers - Boekenbeurs voor Vlaanderen, Antwerpen (Néerlandophone)

Dates 2013 : 31 octobre – 11 novembre 2013

Site Internet : www.boekenbeurs.be

Diffusion non marchande

Wallonie

En 2012²⁰, il existe près de 180 réseaux de bibliothèques en Wallonie et à Bruxelles. Chaque province possède une bibliothèque centrale secondée par des bibliothèques principales.

Le Ministère de la Communauté française de Belgique estime le nombre des usagers des bibliothèques à 461 811 individus en 2012 (soit 18,1% de la population francophone) et 16 930 collectivités. Le nombre de prêts s'élève à 10,7 millions sur l'année 2011.

Flandre

En 2009, on compte 426 bibliothèques ; 25 % de la population pratique l'emprunt dans l'une de ces bibliothèques. Près de 44 millions de prêts y ont été effectués la même année²¹.

Organismes publics et professionnels

Soutiens publics existants

Alors que la problématique du prix du livre relève de l'État fédéral, les aides en faveur de la lecture et de la promotion des lettres et du livre restent de la compétence des Communautés (française, flamande et germanophone).

Concernant la zone francophone, la Communauté française de Belgique a créé dès 1984 un fonds d'aide à la promotion des lettres et du livre. Il s'élevait en 2013 à 19 millions d'euros pour l'ensemble du secteur de l'édition francophone²². Il se répartit en aides à la promotion²³ et à la diffusion littéraires²⁴, à l'édition²⁵, à la création et à la traduction littéraires²⁶, ou encore à la librairie²⁷.

²⁰ Source : Ministère de la Culture et de la Communication de la Fédération Wallonie Bruxelles

²¹ Source : Entretien avec Carlo Van Baelen, ancien directeur du Fonds flamand des lettres (*Vlaams Fonds voor de Letteren*), mai 2011

²² Source : Service Général des Lettres et du Livres. Budget 2013

²³ Promotion du livre à travers la participation à des foires du livre, des associations professionnelles, des banques du livre, des aides aux librairies etc...

²⁴ Achat de livres d'auteurs belges pour les centres de littérature belge à l'étranger et activités du Service de la Promotion des Lettres (Salons à l'étranger, revue *Le Carnet* et les *Instants*, etc...).

Concernant la zone néerlandophone, le Fonds flamand des lettres (*Vlaams Fonds voor de Letteren*) dispense une aide financière aux auteurs, traducteurs, éditeurs et libraires. Le budget alloué pour 2011 était de 3,8 millions d'euro.

Regroupements professionnels

Francophones

ADEB- Association des éditeurs belges

av. Huart Hamoir, 1/34

1030 Bruxelles

Tél.: 02/241 65 80

Courriel : adeb@adeb.be

Site internet : www.adeb.be

ALFB- Association des Libraires Francophones de Belgique

rue des Ateliers, 7-9

1080 Bruxelles

Tél. : 32-2/412 10 09

Courriel : info@libraires.be

Site internet : www.libraires.be

Néerlandophones

Boek.be – Huis van het Boek vzw

(Regroupement d'éditeurs, libraires et importateurs)

Huis van het Boek

Te Boelaerlei 37

2140 Borgerhout

Courriel : info@boek.be

Site internet : www.boek.be

VVB - Vereniging Vlaamse Boekverkopers

(*Association des libraires flamands*)

Luc Tessens

Te Boelaerlei 37

2140 Borgerhout

Belgium

Courriel : luc.tessens@boek.be

Site internet : www.boek.be

²⁵ Des prêts sont accordés sans intérêts

²⁶ Des bourses aux écrivains sont accordées ainsi que des aides au Collège européen d'auteurs, réunion des traducteurs, réunions d'auteurs, etc.

²⁷ Grâce à des animations littéraires, des formations et à l'Adelc (Association pour le développement de la librairie de création).